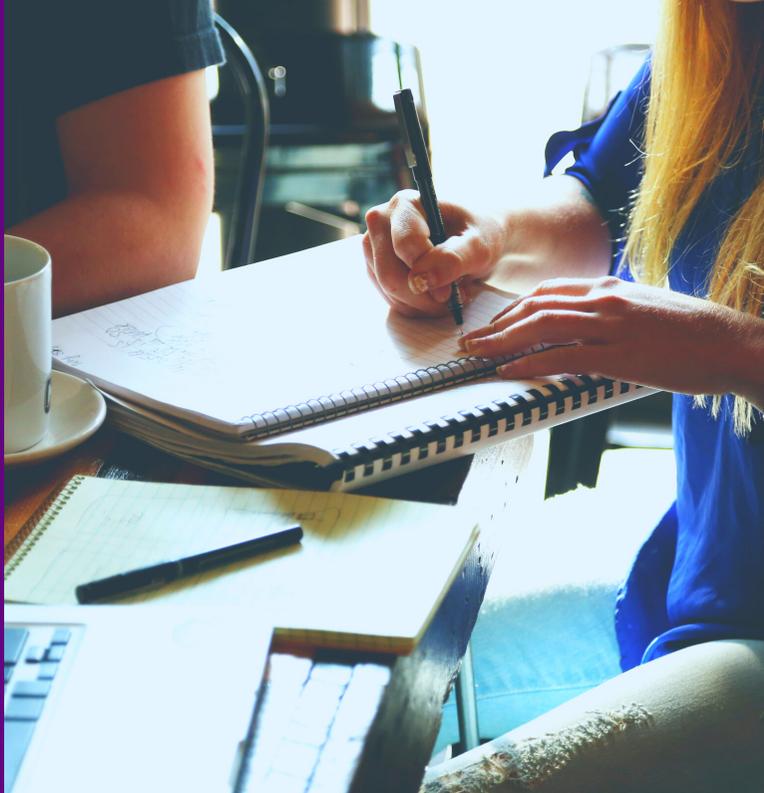


Choisir, soutenir et accompagner l'EBD pour mettre en oeuvre une pédagogie fondée sur des méthodes et outils innovants, permettant à ses élèves d'acquérir les compétences professionnelles recherchées par les entreprises



"Soutenez le développement de notre école en versant le solde de votre taxe d'apprentissage"



S'ENGAGER AVEC L'EBD

L'école des métiers de l'information et de la documentation pour devenir médiateur, gestionnaire ou manager





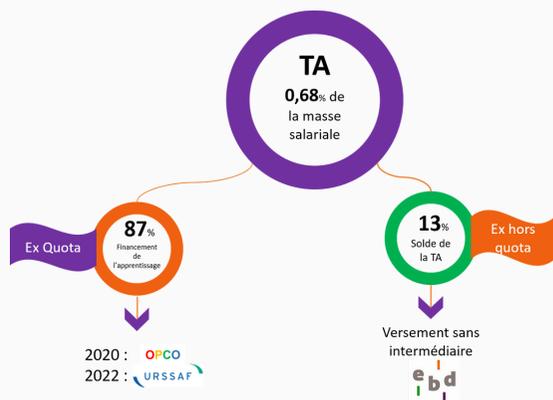
LE VERSEMENT DU SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE A L'EBD

Les dispositifs en vigueur

A partir de 2020, la taxe d'apprentissage (TA) est incluse dans la contribution unique à la formation professionnelle et l'alternance. Que faire alors du solde de la taxe ?

L'EBD est un établissement privé d'enseignement supérieur à but non lucratif. Il en découle que l'intégralité des sommes reçues par les frais de scolarité et la taxe d'apprentissage sont investis pour maintenir la qualité des formations de l'EBD.

L'EBD est habilitée à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage correspondant aux dépenses mentionnées au 1° de l'article L.6241-4 selon l'article L6241-5 du Code du travail.



POUR EFFECTUER UN VERSEMENT A L'EBD

Etape 1

- **Versement direct**

par chèque à l'ordre de l'EBD
et l'envoyer à l'EBD Taxe d'apprentissage
21 rue d'Assas, 75006 Paris

ou

par virement bancaire
BAN: FR76 3006 61006100 0104 1650 393
BIC: CMCIFRPP

Transmettre à l'EBD votre numéro de SIRET ainsi que les coordonnées de la personne qui suivra le dossier.

Etape 2

- L'EBD vous transmet un reçu libératoire de versement du solde de la TA

Pour plus d'information rendez-vous sur notre site www.ebd.fr
à la rubrique Entreprise, Verser la taxe d'apprentissage

Contact : Julien BECHENY, administration@ebd.fr

Le +

En 2020, nous avons pu

- Acquérir et mettre à disposition des équipements professionnels spécifiques pour les élèves : écran digital, PC portables
- Former nos élèves aux outils collaboratifs en créant une plateforme d'échange et de partage des connaissances.
- Développer des modules d'E-learning
- Mettre en place une double certification : titre professionnel et diplôme d'état

En 2021, nous pourrions avec votre aide

- Renforcer les apprentissages par projets et compétences
- Se doter de nouveaux logiciels métier, acquérir des licences
- Poursuivre le renouvellement de notre parc informatique
- Concevoir de nouveaux modules de formation
- Développer des projets tutorés en partenariat avec les entreprises

Nous contacter

EBD-Les formations de l'information
21 rue d'Assas - 75006 Paris
Tél : 01-53-63-14-15
mail : administration@ebd.fr
Code UAI : 0754249L
www.ebd.fr